



BLASON :

Créé par la municipalité dans les années 1990, rendu conforme aux règles héraldiques par monsieur MOLINIER Jean-Claude et adopté le 7 mai 2003.

« D'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, ouvertes et ajourées du champ, accostées de deux lions d'argent, armés de sable.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Agellum", le défrichement, le petit champ.

AUMES

EXPLICATIONS :

Le blason est la reprise des armes de la famille de La Farelle, seigneur du lieu. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Le changement validé par la mairie a consisté en l'ouverture des portes et de fenêtres et au changement de couleur de la langue du lion qui passe de gueules à argent et des griffes qui passent de gueules à sable.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :



PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les tours et les lions.

Le terme ouvert désigne la porte et ajouré la fenêtre ; en disant du champ on indique qu'elles laissent apparaître la couleur du fond.

Le terme armé désigne la couleur des griffes.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Aumes a été réalisé en reprenant les armes de la famille de La Farelle qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Aumes n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant les règles héraldiques.

Toutefois, le fronton de la mairie présente en son sommet un blason qui est gravé d'une fasce échiquetée de trois tires.



Ces armoiries ne sont recensées nulle part ; aucun des armoriaux les plus anciens ou des recueils de blasons connus ne présentent ce blason pour Aumes.

Des recherches que j'ai effectuées il ressort qu'il ne correspond en rien à un blason communal qui aurait été attribué à Aumes par erreur, tout simplement parce que les blasons communaux de notre région sont soit losangés, soit fuselés.

Le seul lien entre Aumes et ce motif échiqueté sur trois tires est celui d'un ancien seigneur du 15^e siècle à savoir les Beaumont-du-Roure, les Beaumont ayant comme armoiries « de gueules, à un lion d'or, et un chef échiqueté d'argent et de sable de trois tires ».

Il est possible que ce blason d'Aumes, inspiré des Beaumont, soit celui des consuls, et serait donc en fait la reprise de leur sceau.